



Rôle des responsable de salle et ses adjoints

Qu'est-ce qu'un responsable de salle?

Tout au long de la saison, des journées de championnat ont lieu la samedi. Afin d'encadrer au mieux le déroulement de ces journées nous avons choisi de faire participer les licenciés du club. Ainsi, sur chaque journée de championnat deux licenciés majeurs seront responsables de salle, accompagnés de deux jeunes (à partir de la catégorie U15), qui seront leurs adjoints.

Rôle des responsables de salle:

Ces quatre personnes seront en charge de plusieurs tâches afin que la journée se déroule au mieux pour tout le monde:

- Arriver 45 minutes avant le début du premier match**
- Préparer** la salle à l'accueil des rencontres: mise en place des tables de marque, bancs, ballons, chaises et installation de la buvette
- Accueillir** les équipes (indiquer les vestiaires au besoin, le terrain sur lequel l'équipe joue)
- S'assurer que les arbitres et marqueurs désignés sont là avant le début de chaque rencontre
- Lancer les matchs à l'heure prévue**
- Conseiller et assister** les jeunes à la table de marque et à l'arbitrage
- Être présent pour les jeunes coachs si besoin
- Ranger** la salle après le dernier match (seuls les responsables de salle majeurs sont concernés par ce point, les jeunes sont libérés de leurs fonctions en fin d'après midi s'ils le souhaitent)

En cas de problème:

Si les responsables de salle constatent des problèmes à leur arrivée à la salle (dégradations, matériel manquant...), ils doivent contacter un responsable du club (voir contact en bas de page).

De même au cours de la journée, en cas de blessure, souci de comportement, casse matériel... Contacter ce numéro:

Mathieu Lagadec 0637749844